

Compte-rendu de l'entretien entre les Inspectrices de l'Education Nationale chargée de la circonscription REZE-
VERTOU du 1^{er} degré et ASH et les représentants des parents de l'école Marcel CANONNET de Château-
Thébaud

Date : Jeudi 8 février 2024

Lieu : Ecole Marcel Canonnet Château-Thébaud

Temps de la rencontre : 17h30-18h45

Rédaction du Compte-rendu : écriture collectif des trois parents.

Relecture : Mme BECAVIN, Mme JIMENEZ, IEN

Présents : Mme BECAVIN : Inspectrice de l'Education Nationale, circonscription REZE-VERTOU

Mme JIMENEZ : Inspectrice de l'Education Nationale Loire Atlantique chargée de l'
Adaptation et de la Scolarisation des élèves en situation de handicap

M. BARGAIN : président de l'Association des Parents d'élèves de l'école Marcel Canonnet.
Adhérent FCPE

M. GRICOURT : représentant élu des parents d'élèves. Adhérent FCPE

Mme THOMAS : représentante élue des parents d'élèves. Adhérent FCPE

Glossaire :

EN : Education Nationale

IEN : Inspectrice de l'Education Nationale

FCPE : Fédération des Conseils de Parents d'Elèves

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées.

RASED : Réseau d'Aide Spécialisée aux Élèves (maternelle et primaire) en Difficulté

AESH : Accompagnant d'élèves en situation de handicap

ULIS : Unité localisée pour l'inclusion scolaire

I. Contexte de l'entretien :

Des représentants des parents d'élèves de l'école primaire Marcel Canonnet sont reçus par Mmes BECAVIN et JIMENEZ pour échanger sur la situation complexe vécue à l'école depuis la rentrée de janvier. Un certain nombre de faits témoignent de la détérioration du climat. Les représentants ajoutent qu'ils reçoivent de plus en plus de témoignages de parents, préoccupés par le mal-être de leurs enfants (difficultés d'endormissement, cauchemars, angoisses, phobie, etc.). Les parents demandent la mise en place d'un soutien psychologique sur le long terme pour les enfants concernés. Ils ajoutent que les familles communiquent entre elles, en dehors de l'école, sur ces situations difficiles.

II. Questions – réponses

Les parents signalent des faits qui perdurent en classe. Ils souhaitent un renforcement des mesures d'accompagnement des élèves rencontrant des besoins éducatifs particuliers.

- ➔ Les IEN indiquent que le suivi et l'accompagnement aux niveaux de la circonscription et du département sont en cours. Le suivi par l'équipe de circonscription est quotidien. Toutes les démarches, tous les acteurs dont il est possible de se saisir le sont.

Le cadre de confidentialité ne permet pas de communiquer davantage de précisions.

Certaines difficultés et évènements violents persistent, notamment sur les temps périscolaire (TAP, cantine). La mairie de Château-Thébaud propose de financer une aide humaine sur ces temps-là.

- ➔ Les IEN précisent que l'accompagnement hors temps scolaire relève également d'une **préconisation de la MDPH**.
- ➔ L'IEN de circonscription indique qu'elle va se mettre en lien avec la Maire de la commune sur ce sujet.

Dans le but de rétablir un climat apaisé, dans et autour de l'école, les représentants de parents d'élèves souhaitent rassurer les craintes des parents d'élèves. Ils pensent nécessaire que l'IEN s'exprime via un communiqué.

- ➔ Les IEN propose qu'un compte-rendu de l'entretien avec les représentants de parents d'élèves soit communiqué. Il portera les éléments de compréhension de la situation dans son ensemble. Les IEN rappellent également les missions des représentants de parents d'élèves, et notamment leur rôle de lien entre l'école/l'Education nationale et les parents d'élèves. Le cadre de confidentialité doit également être respecté.

Les parents souhaitent la mise en place d'un accompagnement psychologique pour les élèves qui en exprimeraient la demande.

- ➔ Les IEN indiquent que le RASED est mobilisé. Des groupes de paroles en collectif ont eu lieu au sein de l'école.
- ➔ Les IEN propose qu'un message soit adressé par la direction à l'attention des parents. Cet écrit invitera tout parents dont l'enfant en ressentirait le besoin, de saisir le psychologue de l'Education nationale pour un entretien individuel. Les parents, dont l'enfant aura bénéficié d'un temps d'écoute, auront la possibilité, dans un second temps, d'échanger avec le psychologue de l'Education nationale.
- ➔ Des ateliers collectifs, réunissant divers professionnels, seront organisés au sein de l'école. Ils exploreront diverses thématiques relatives au bien-être à l'école et à définir entre professionnels.

Les parents questionnent, d'une manière générale, le suivi des élèves en situation de handicap.

- ➔ Les besoins sont réévalués par la MDPH au moins une fois par an et en fonction de l'évolution de la situation. Mme JIMENEZ énumère le dispositif humain développé par l'EN aux niveaux des écoles. L'attribution d'aide humaine par la MDPH entraîne un recrutement. Celui-ci a été mis en place au plus tôt.
- ➔ Les conseillères pédagogiques et les membres du RASED accompagnent l'équipe enseignante pour aménager et adapter les situations pédagogiques.
- ➔ L'enseignant référent est également un professionnel de l'EN qui accompagne le parcours des élèves en situation de handicap.

Les parents questionnent le principe de départ et de changement d'école d'un enfant.

- ➔ La scolarité est un droit. Tout enfant a le droit d'être scolarisé dans son école de référence qui elle-même est fonction du domicile de la famille.

L'accompagnement des situations de harcèlement est questionné.

- ➔ Le programme « pHARe » est un plan de prévention du harcèlement et du cyberharcèlement entre élèves déclinés dans les écoles élémentaires et les collèges depuis la rentrée 2022, et dans les lycées à partir de la rentrée 2023.
- ➔ L'équipe pHARe de la circonscription traite actuellement la situation remontée par une famille.

Les IEN remercient les représentants de parents d'élèves pour les échanges constructifs et leur écoute.